

Au fait : SUD Éducation syndique les personnels de la maternelle à l'université et si tu souhaites recevoir des publications et infos régulières, envoie un mail à [sueduclor@gmail.com](mailto:sueduclor@gmail.com)

## LA REFORME DU LYCEE ET DU BACCALAUREAT

prévoit de faire choisir aux élèves, en fin de seconde, trois « spécialités » parmi les douze existantes, déterminant la « coloration » de leur cycle terminal. Ces spécialités entourent un « tronc commun » presque exclusivement littéraire, dont sont par exemple exclues les mathématiques. Si ce schéma semble intéressant de prime abord (offrant plus de possibilités que les trois filières actuelles, S, ES et L), il aura pour conséquence d'accroître les inégalités entre élèves, entre lycées (les spécialités ne seront pas toutes disponibles partout), entre villes, entre régions, et de détruire le caractère national du baccalauréat. L'enseignement professionnel est lui aussi affecté par la perte d'heures d'enseignement général, perte qui réduit les perspectives d'orientation dans le supérieur. L'analyse détaillée de la réforme ici :

[https://www.sudeducation.org/docrestreint.api/18720/42d3f391a4187bc9a8cd1ffbcab3b58c45f1792/pdf/4\\_pages\\_re\\_forme\\_du\\_lyce\\_e.pdf](https://www.sudeducation.org/docrestreint.api/18720/42d3f391a4187bc9a8cd1ffbcab3b58c45f1792/pdf/4_pages_re_forme_du_lyce_e.pdf) et ici : <https://www.sudeducation.org/docrestreint.api/18381/43384b7d19d98697af3197af55693b3bb8916705/pdf/4pages-lp-v3.pdf>

Ajoutons à cela la "modernisation de la fonction publique", une précarisation accrue des personnels, la privatisation de toujours plus de services publics et une privatisation rampante du service public d'éducation.

C'est pour contrer cela que s'est constitué le Collectif inter-lycées contre les réformes Blanquer de l'académie de Nancy-Metz composé de personnes syndiquées et non syndiquées. Information, assemblées générales, occupation de lycées, puis grève et rétention des notes, telles furent les actions menées par le collectif. Mépris et ignorance, telle fut la réponse du ministère qui n'a pas hésité, pour finir, à passer dans l'illégalité. C'est ce dont témoignent les récits qui suivent.

## RÉFORME DU LYCÉE ET DU BAC ? POUR SUD ÉDUCATION, C'EST NON !



### DANS LA TÊTE D'UNE GREVISTE RETENANT AINSI LES NOTES DU BAC, DU 2 AU 5 JUILLET 2019

C'est décidé, mardi 2 juillet, je ne rentrerai pas les notes des 60 copies que j'ai corrigées !

Disons que ce n'était pas prévu et qu'on a tout fait pour l'éviter : des grèves, des manifs, des rassemblements, des Assemblées Générales, des mails à lire et à écrire sur nos listes de discussion du collectif du lycée et du collectif inter-établissement, des banderoles et des pancartes, des tractages, des réunions publiques à destination des parents, des audiences au rectorat, des actions médiatiques comme des occupations de lycées... Ça nous en a pris du temps (et de l'argent) mais devant la surdité du gouvernement à tous ces appels, et devant la certitude que ces réformes n'amélioreraient pas le système éducatif que l'on propose à nos élèves mais qu'au contraire ça accentuerait les inégalités, je ne pouvais pas m'arrêter là.

(la suite en page 2)

éducation  
**Sud**  
Lorraine  
Union syndicale  
**Solidaires**

# Info

### BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Numéro 37 – Octobre 2019

ISSN : 2104-1547 – CPPAP : 1016 S 08325

Dir. de la publ. : Roberto Toscano

Editeur : SUD Éducation Lorraine 4 rue de Phalsbourg 54000 Nancy

Imprimé par SUD Éducation Lorraine

Périodicité trimestrielle

### SOMMAIRE

- p.1 : Édito
- p.2 : Dans la tête d'une gréviste... + Juries du bac 2019...
- p.3 : Juries du bac 2019 : un scandale en 3 actes
- p.4 : Les gros moyens de Blanquer face à la grève du BAC



### PERMANENCES SYNDICALES

Lundi et Vendredi de 14h à 17h  
4 rue de Phalsbourg - Nancy  
Téléphone : 03 83 35 01 48

SUD Éducation Lorraine :  
[sueduclor@gmail.com](mailto:sueduclor@gmail.com)

SUD Éducation 57 :  
[sudeduc57@gmail.com](mailto:sudeduc57@gmail.com)

SUD Éducation 88 :  
[sudeduc88@gmail.com](mailto:sudeduc88@gmail.com)

SUD Éducation 55 :  
[sudeduc55@gmail.com](mailto:sudeduc55@gmail.com)

SUD Éducation 54 :  
[sudeduc54@gmail.com](mailto:sudeduc54@gmail.com)

SUD Éducation section Pays Haut :  
[sueduclor.payshaut@gmail.com](mailto:sueduclor.payshaut@gmail.com)

Site académique : <http://sudedulor.lautre.net/>

Site fédéral : [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

## DANS LA TÊTE D'UNE GREVISTE RETENANT AINSI LES NOTES DU BAC, DU 2 AU 5 JUILLET 2019

(suite de la page 1) Il fallait qu'on alerte l'opinion publique, et seule une action touchant le BAC pouvait avoir cet impact : j'ai cru que faire la grève des surveillances du BAC suffirait à atteindre cet objectif et donc bloquer la mise en place de cette réforme. On allait quand même pas bloquer le BAC ? Et nos élèves ? Et leurs parents ? Eh ben justement, comme c'est pour eux qu'on se bat, allons-y, bloquons le BAC. Jusqu'à 30 % de profs grévistes le 1er jour du BAC ? Pas mal, mais pas suffisant. Alors on continue ? Oui, mais la suite de ces grèves de surveillance ne nous a pas donné raison. Il ne nous restait qu'une option : « retenir les notes ».

On en a passé des AG à discuter, débattre, argumenter. La solution était là mais il fallait être nombreux : alors on s'est donné les moyens en Lorraine : des piquets de grève devant les lycées et les centres de remise des copies, des tracts à destination de nos collègues correcteurs-trices, des prises de parole en réunion plénière devant les inspecteurs-trices. Pas d'état d'âme. C'est un combat légitime ! Et qui mieux que nous, profs, peut savoir à quel point cette réforme sera pire que ce que nous avons déjà ? On fait des sondages par discipline et par académie. L'envie est là pour beaucoup d'entre nous mais malheureusement pas assez iront jusqu'au bout : nous serons 30 « rétentionnaires » en Lorraine. Nous faisons des AG pour décider au jour le jour de ce qu'on fera le lendemain. Nous ne sommes pas des « têtes brûlées » et nous réfléchissons aux risques que nous prenons : on décide donc de se protéger en déposant des copies de nos bordereaux de notation chez un huissier pour prouver qu'on a corrigé les copies et qu'on est juste gréviste le jour de la saisie des notes sur le logiciel. Nos débats sont riches, sensibles, sensés, respectueux, mais juridiques aussi. On a appris à se connaître depuis janvier, mois de création de notre collectif lorrain. On se sent fort.e.s car uni.e.s. On tiendra ainsi jusqu'au 5 juillet, jour des résultats du BAC. Après des palpitations cardiaques pour certain.e.s, dues au stress et à la fatigue, des tensions dans certains couples, des coups de fils tard le soir ou tôt le matin pour se soutenir ou faire part de ses doutes, des déconvenues lorsque Blanquer annonce qu'il publiera les résultats avec des « fausses notes »... nous décidons collectivement, de rendre nos copies le 5 juillet au matin. À notre grande surprise, des centaines de collègues seront devant le rectorat pour nous soutenir et nous montrer que notre action n'était pas que « l'affaire d'un petit nombre de personnes qui cherchent à faire du bruit et qui ne sont pas représentatifs de la majorité des professeurs », comme l'a prétendu Blanquer le 8 juillet. Beaucoup d'entre elleux nous diront même regretter de ne pas nous avoir rejoint.

Après réflexion, que répondrais-je à la question de la Rectrice qui nous a reçus en audience le vendredi 5 juillet : « Comment avez-vous pu être aussi naïf de penser que vous pourriez obtenir quelque chose ? » Tout simplement que je suis une enseignante qui veut être au service des élèves, de TOUS les élèves. Que je ne regrette pas ce que nous avons fait car nous défendons des valeurs qui nous semblent essentielles pour un système éducatif et non un système sélectif : l'ÉGALITÉ et l'ÉMANCIPATION. Alors non, je ne suis pas naïve, irresponsable ni même courageuse, mais simplement convaincue. Cette expérience de lutte, ma première « vraie » lutte, m'a confortée sur le fait que nous devons être à l'avenir encore plus fort.e.s et plus combatives-fs. Et que la lutte se construit, dans nos établissements, entre collègues puis entre établissements, voire entre secteurs professionnels. Ça ne viendra pas d'ailleurs, mais bien de nous. Alors engageons-nous et portons nos convictions haut et fort. Et pour cela, soyons uni.e.s et solidaires.



À Lapique : Le chef de centre présente une consigne écrite mais non signée, sans en-tête. « Nous refusons d'appliquer tant qu'on ne nous présente pas une note de service signée ».

Dans les jurys où tous les dossiers sont complets, on désinforme : « L'IPR de SES nous a dit qu'aucune note n'était retenue dans sa matière ». C'était manifestement faux.

### Acte 2 : De l'improvisation à l'illégalité

11h00 – À Varoquaux, comme dans les autres centres, les chef.fe.s annoncent que « selon la directive du Rectorat nous devons mettre la moyenne de la matière apparaissant dans le livret scolaire à la place de la note manquante. » Pire, « si nous n'avions pas accès au livret, nous devons mettre une note à l'image des notes des autres disciplines obtenues au bac » !

Mêmes consignes à Schuman. Dans un jury, il manquait les notes d'allemand LV2 et plusieurs candidat.e.s n'avaient aucune note dans le livret. Le chef de centre s'énerve : « peu importe, faites au mieux, mettez la note de l'oral pour l'écrit ». Tollé dans le jury.

Dans un autre jury du même centre, des collègues s'insurgent : « C'est quand même inimaginable ! Des candidats absents à l'épreuve ont eu une note en histoire-géo ! ». « Le bac 2019, c'est avoir une note sans aller aux épreuves ! »

À Georges de la Tour à Metz : « Le Rectorat a donné l'ordre de remplacer les notes manquantes de SVT par une note calculée sur des bases complètement fausses. On a pris le livret scolaire des candidats et on a simplement fait la moyenne des notes de TP et d'écrit, sans leur attribuer les coefficients ».

Dans un autre jury de Schuman, alors même que les notes ont été rendues : « Opération récupération des données frauduleuses réussies ! La vice

## Jurys du bac 2019 : un scandale en 3 actes

Reconstitution d'une journée surréaliste, à partir des témoignages de juré.e.s, de président.e.s et de vice-président.e.s de jurys convoqué.e.s en juillet.

### Acte 1 : Du flou à la désinformation

4 juillet 2019, 8h30 – Réunion des jurys dans les centres d'examens de l'Académie. Dans certains, la moitié des dossiers sont incomplets avec au

présidente du jury va m'envoyer toutes les captures d'écran pour prouver que les notes de rattrapage ne sont pas les vraies notes ! »

À Lapique, certain.e.s président.e.s de jurys estiment que « si l'examen du bac a un sens, nous avons toutes et tous été très mal à l'aise face à la directive du ministre Blanquer du 3 juillet 2019, selon laquelle "en cas de note manquante, les jurys sont invités à remplacer celle-ci à titre provisoire par la moyenne obtenue par l'élève sur les 3 trimestres de la classe de terminale dans la matière concernée". Notre jury a, de façon unanime, décidé de ne pas appliquer cette directive, citant l'inégalité entre les candidat.e.s comme raison principale du refus, tout comme la situation insupportable où certain.e.s élèves seraient obligé.e.s de passer les épreuves orales alors qu'en réalité leurs résultats de bac permettaient de l'éviter. »

L'ensemble des président.e.s de jury sont conscient.e.s de l'illégalité de ce que qui est en train de se passer. Confirmation à Stanislas : « Je déclare être gréviste en soutien [aux collègues rétentionnaires]. J'appelle le jury à faire de même et à rejoindre le collectif à 10h. Auparavant la vice-présidente avait signalé que si des notes manquaient, il faudrait les remplacer par des notes du livret scolaire. Je suis intervenu en signalant que c'était illégal. Le président du jury et la vice-présidente se sont interrogés du regard. Le président du jury m'a répondu qu'effectivement le problème avait été soulevé en réunion des présidents. Il a confirmé que c'était illégal... »

À Lapique, un président de jury résume la procédure (ordonnée oralement par l'administration) : en cas de note manquante il faut entrer sur le serveur une note de remplacement (celle du livret, une moyenne annuelle dans la matière ou sur l'ensemble des matières). « Le chef de centre demande si le président veut entrer les notes ou démissionner, si le vice-président veut entrer des notes ou démissionner, si un autre collègue veut assumer ces fonctions. Dans le cas contraire, tout le monde sera considéré comme gréviste ». Au final, c'est le chef de centre qui entre les fausses notes.

À Schuman, le secrétariat minimise : « Pour les STMG, l'histoire-géo n'est que coeff. 2, ça ne doit pas faire une grosse différence... »

### Acte 3 : Démissions des jurys et menaces de l'administration

11h30 – Au lycée Lapique d'Epinal, après avoir statué sur les dossiers complets, la présidente d'un jury et le vice-président se déclarent solidaires des grévistes et refusent d'appliquer les consignes illégales du Ministère, face à des notes de SES manquantes. Ils présentent leur démission au chef de centre. « [Il nous] a informé [que nous serions] grévistes, comme tous les membres du jury. Cette qualification est manifestement incorrecte – le travail a été fait par tous les membres du jury qui ont signé la feuille d'émargement ».

Dans ce même établissement, le chef d'établissement menace un président de jury qui refuse d'appliquer des ordres manifestement illégaux, qu'une plainte serait déposée par le Ministère. « Il est appelé à plusieurs reprises à s'entretenir (seul) avec le chef de centre qui fait le relais avec le Rectorat. ». « On lui ordonne de libérer les membres du jury pour qu'il reste seul pour appliquer les consignes ». « Le doyen de la fac de droit l'appelle personnellement pour lui rappeler qu'il n'est pas encore maître de conférences titulaire..., que ce qu'il lui demande de faire est illégal mais qu'il lui demande de le faire ».

12h00 – Toujours à Lapique, le chef de centre menace « [de la venue] d'un huissier pour constater les copies manquantes et que des gendarmes seraient envoyés au domicile des correcteurs qui n'ont pas rapporté leurs copies, que ces correcteurs feraient l'objet d'un dépôt de plainte de la part de l'Éducation Nationale et d'un conseil de discipline ».

13h00 – Dans l'un des jurys de Varoquaux, le chef de centre « nous incite à inventer des notes et nous dit que les autres jurys l'ont accepté. Il nous informe qu'un huissier du Rectorat va venir nous contrôler. ».

Au même moment, la Rectrice elle-même s'entretient par téléphone avec un jury de Lapique, prétendant « que nous étions le seul jury de l'académie de

Nancy-Metz refusant de délibérer » ! Les juré.e.s lui ont malgré tout « répondu que cet ordre ne respectait pas le principe d'égalité et que, pour cette raison, ils ne souhaitaient pas l'appliquer ».

Face au refus des juré.e.s de substituer les notes de bac de philo par les notes de contrôle continu sans ordonnance écrite, le chef de centre (proviseur adjoint) les menace de plaintes portées par le MEN en cas de non délibération. Il annonce également qu'ils et elles seront considéré.e.s comme grévistes si la consigne (non officielle) n'est pas appliquée, et qu'ils-elles ne peuvent pas partir au motif que « l'enseignant est un cadre et qu'à ce titre il n'y a pas d'heure de fin légale de service. » Malgré ces pressions, les juré.e.s ont protesté, « signifiant qu'ils et elles étaient bien présent.e.s mais dans l'incapacité d'effectuer leur mission de délibération, et ont dénoncé à la fois l'ordre illégal et les intimidations qui ont néanmoins été répétées à maintes reprises ensuite, tout au long de cette longue journée ».

Pendant ce temps, la pression sur des collègues rétentionnaires s'intensifie : « Je suis sorti seul de mon jury. J'ai retrouvé alors mon collègue gréviste [qui me dit avoir] été soumis à une pression forte du proviseur adjoint, le sommant de rendre ses copies, [arguant] que ce sont des documents administratifs, qu'il les détenait d'une manière illégale et qu'on enverrait les gendarmes les prendre. »

À Varoquaux : « on nous affirme que la police s'occupera du collègue de philo [gréviste] »

15h30 – Les personnels encore présent.e.s à l'un des jurys de Varoquaux finissent par inventer des notes sur la base des livrets scolaires » avant de délibérer.

16h30 – Même issue à Lapique avec quatre juré.e.s ayant décidé de rester malgré tout : « Ils ont cédé sous la contrainte et fait des faux jusqu'à 20h ».

Pendant ce temps, la machine médiatique tourne en boucle : « Tout se passe globalement

normalement », « les enseignants qui retiennent leurs notes sont une minorité ». Sans aucun fondement légal, le ministre menace les grévistes « preneurs d'otage » de 15 jours de retrait de salaire, de plaintes au pénal et d'un conseil de discipline.

Le lendemain, vendredi 5, jour des résultats : certain.e.s élèves ne savaient pas qu'ils-elles avaient des notes provisoires (Poincaré, Schuman). Les

enseignant.e.s mobilisé.e.s ont tracté pour leur conseiller d'aller demander leur copie au Rectorat. Certain.e.s les ont accompagné.e.s dans l'exercice de ce droit. « L'administration refuse de nous recevoir avant jeudi... soit le 11 ».

Lundi 8, oraux de rattrapage : Contrairement à l'engagement de la Rectrice auprès des grévistes, les notes « provisoires » ont été maintenues, alors que l'administration disposait toutes les notes et copies depuis le vendredi matin. Certain.e.s élèves ont passé l'oral pour rien, elles et ils auraient pu avoir leur bac du premier coup.



## LES GROS MOYENS DE BLANQUER FACE A LA GREVE DU BAC : MENSONGES, MENACES, INTIMIDATIONS, ETC.

Blanquer a joué, à la fin de l'année dernière, au briseur de grève avec tous les moyens dont il disposait et ce avec la complicité des « medias ».

La première ficelle fut la communication sur les chiffres : seuls 2,54 % des personnels de l'EN aurait été en grève le jour des premières épreuves. Chiffre absurde, mais qui permet de minoriser un mouvement de grève, qui dans certains lycées, était loin d'être anecdotique. Plus tard, il annonça un chiffre de 2 000 enseignant.e.s ayant retenu leurs notes sur 175 000, soit 1,1 %. Mais, ce serait 130 000 copies qui ont été retenues, soit... 3,25 %. En fait, le nombre de 175 000 correctrices-teurs comptabilise toutes les correctrices-teurs des trois baccalauréats, y compris ceux qui ont corrigé les épreuves anticipées (et dématérialisées) ainsi que les examinatrice-teurs d'oral. Nous n'étions donc, aux dires du ministre, qu'une infime minorité à avoir fait grève... Mais une minorité qui l'a forcé à inventer tout et n'importe quoi pour faire en sorte que le bac ait lieu en temps et en heure.

Puis, vinrent les menaces. Suppression de 15 jours de salaire, sanction disciplinaire... Coups de téléphone et courriels de la part de la DEC intimant de rendre les copies les derniers jours. Il fallait absolument que nous rendions ces notes avant le jour J (celui de la proclamation des résultats).

Enfin, la mascarade des notes inventées et des jurys d'examen fantômes...

Cette grève fut un échec, reconnaissons-le : aucune de nos revendications n'a abouti. Mais, elle a forcé Blanquer à sortir du bois et à montrer ce qu'il est réellement. Sa volonté d'« apaisement » en cette rentrée, nous prouve que son attitude de briseur de grève n'est pas passée dans l'opinion (son seul baromètre). Cette grève nous montre surtout que face à ce gouvernement seules des actions s'inscrivant dans la durée et s'attaquant à des symboles ont quelque chance d'avoir un écho. Les traditionnelles journées de grève isolées n'ont aucune portée. Ce qu'elle montre aussi c'est que si certain.e.s ne nous ont pas suivi dans notre mouvement de rétention des notes, elles et ils pourraient le faire dans l'avenir, à condition de leur faire comprendre que seule l'épreuve de force est susceptible de faire bouger les lignes.



## AGENDA

✓ **Les Assemblées Générales de SUD Éducation Lorraine sont les instances décisionnaires du syndicat. Chaque militant.e y a sa place. Les dates 2019/2020 :**

Lundi 23/09 – Mardi 15/10 – Vendredi 22/11 – Mercredi 11/12 – Lundi 27/01 – Vendredi 14/02 – Lundi 30/03 – Mercredi 29/04 – Lundi 18/05 – Lundi 8/06 : de 9h à 17h, sur temps de travail avec ASA et convocation.

✓ **Des Formations syndicales sont proposées régulièrement par SUD Éducation Lorraine. T'as droit à 12 jours par an sur temps de travail camarade ! En 2019/2020 :**

- 17/10 et 18/10 à Nancy : Des pédagogies coopératives à l'émancipation (MJC des 3 Maisons)
- 4 au 8/11 à Nancy : Formation Solidaires "Big Brother" (réservée aux adhérents)
- 19/11 à Nancy : Conditions de travail des administratifs
  - 1 stage Lycée 4.0
  - 1 ou 2 stage(s) pratique militante de terrain (sur 2 jours)
  - 2 ou 3 stages AESH sur l'académie
  - 1 stage AED
  - 1 stage militer à SUD Éducation

Les dates seront fixées plus précisément prochainement. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à consulter le site de SUD Éducation Lorraine ici :

<http://sudedulor.lautre.net/>

Modalités pratiques pour faire sa demande, sur notre site :

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?rubrique77>

éducation  
**SUD**  
Lorraine

**J'ADHERE !**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie :

Fonction exacte :

Classe Normale

Hors Classe

**COTISATION - Barème indicatif selon les moyens de chacun.e, du quotient familial... la question financière ne doit pas être un obstacle :**

Salaires net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel après crédit d'impôts de 66%
- de 600 €	6 €	2 €
+ de 600	15 €	5 €
+ de 750	27 €	9 €
+ de 900	45 €	15 €
+ de 1000	54 €	18 €
+ de 1100	64 €	21,33 €
+ de 1200	75 €	25 €
+ de 1300	88 €	29,33 €
+ de 1400	102 €	34 €
+ de 1500	117 €	39 €
+ de 1600	135 €	45 €
+ de 1700	153 €	51 €
+ de 1800	174 €	58 €
+ de 1900	192 €	64 €
+ de 2000	210 €	70 €
+ de 2100	230 €	76,66 €
+ de 2200	251 €	83,66 €
+ de 2300	272 €	90,66 €
+ de 2400	293 €	97,66 €
+ de 2500	315 €	105 €
+ de 2600	340 €	113,33 €
+ de 2700	364 €	121,33 €
+ de 2800	390 €	130 €
+ de 2900	416 €	138,66 €
+ de 3000	443 €	147,66 €
+ de 3100	472 €	157,33 €
+ de 3200	500 €	166,66 €
+ de 3300	17,30 % du salaire mensuel avant impôt	

Paiement par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine et adressé à :

SUD Éducation – 4 rue de Phalsbourg – 54000 Nancy

Si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyez tous vos chèques dès maintenant, tous datés à la date d'adhésion (en indiquant la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque).

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique, merci de le signaler (n'oubliez pas d'indiquer le montant de votre cotisation !), et de joindre un RIB. Et de cocher :

Je souhaite régler par prélèvement automatique :

juste pour cette année en une fois

juste pour cette année en ..... fois

avec reconduction automatique annuelle

Date :

Signature :